



REPUBLICQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 12 juin 2020

- ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE -

N°2020/13 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux mille vingt le vendredi 12 juin à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis au gymnase du complexe de la Noyerie, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 6 juin 2020.

Etaient présents : 26

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Laure SEVAT, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Séverine HEBERT, Sébastien LASCOURREGES, Annick PANE, Gérard MORAU, Manuel MEZE, Carole CARDOSO, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Azdine RAMDAN, Cécile LAROYE, Ange AMBROSIO, Fathia BEN MABROUK, Stide MARQUEZ, Francine BERTHAUX, Birgit SCHRUFER, Jonathan LOZACH, Jocelyne SERDOS, Geneviève CAIN, Serge MAGLIOZZI, Typhaine TOKPAN, Philippe RIERA

Pouvoirs : 1

Madame Denise GONON à Madame Françoise VASSELON

Absents excusés : 2

Messieurs Camille FASSI et Eric KRAEMER

Monsieur Gérard Moraux a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L 2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 33 de la Loi n°92.125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriales de la République,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Accusé de réception en préfecture 077-217704758-20200612-2020-013DELbis-DE Date de télétransmission : 30/06/2020 Date de réception préfecture : 30/06/2020

APRES en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

ADOpte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Cadre de vie, vie quotidienne, attractivité, sécurité
- 2 - Vivre ensemble et solidarités
- 3 - Vie culturelle, sportive et associative, événementielle et jumelage
- 4 - Services aux citoyens, administration générale, finances et intercommunalité
- 5 - Ville durable, aménagement, travaux, urbanisme
- 6 - Enfance, éducation, jeunesse
- 7 - Concertation, inclusion et usages numériques

DECIDE que les commissions municipales comportent au maximum 10 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à 7 commissions.

DECIDE en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes : (ou DECIDE de procéder au scrutin secret à la désignation au sein des commissions)

1. Commission Cadre de vie, vie quotidienne, attractivité, sécurité

- M. Michel EBERHART
- M. Joaquim DA CRUZ
- Mme Carole CARDOSO
- Mme Fathia BEN MABROUK
- M. Luc AVELINE
- M. Manuel MEZE
- Mme Séverine HEBERT
- Mme Francine BERTHAUX
- Mme Denise GONON
- M. Philippe RIERA

2. Commission Vivre ensemble et solidarités

- Mme Françoise VASSELON
- Mme Annick PANE
- Mme Iphigénie ANGEBAULT
- Mme Jocelyne SERDOS
- M. Michel EBERHART
- Mme Fathia BEN MABROUK
- M. Ange AMBROSIO
- M. Jonathan LOZACH
- Mme Geneviève CAIN

3. Commission Vie culturelle, sportive et associative, événementielle et jumelage

- Mme Françoise VASSELON
- Mme Laure SEVAT
- Mme Carole CARDOSO
- Mme Birgit SCHRUFER
- Mme Séverine HEBERT
- Mme Annick PANE
- Mme Cécile LAROYE
- Mme Francine BERTHAUX
- M. Serge MAGLIOZZI
- Mme Geneviève CAIN

4. Commission Services aux citoyens, administration générale, finances et intercommunalité

- M. Gérard MORAUX
- Mme Denise GONON
- Mme Iphigénie ANGEBAULT
- M. Michel EBERHART
- Mme Cécile LAROYE
- Mme Françoise VASSELON
- Mme Fathia BEN MABROUK
- M. Sébastien LASCOURREGES
- Mme Tiphaine TOKPAN

5. Commission Ville durable, aménagement, travaux, urbanisme

- M. Joaquim DA CRUZ
- M. Camille FASSI
- M. Manuel MEZE
- M. Azdine RAMDAN
- Mme Denise GONON
- Mme Carole CARDOSO
- M. Michel EBERHART
- M. Serge MAGLIOZZI

6. Commission Enfance, éducation, jeunesse

- Mme Annick PANE
- M. Stide MARQUEZ
- Mme Séverine HEBERT
- Mme Laure SEVAT
- M. Ange AMBROSIO
- M. Azdine RAMDAN
- M. Philippe RIERA
- M. Serge MAGLIOZZI

7. Commission Concertation, inclusion et usages numériques

- M. Sébastien LASCOURREGES
- M. Stide MARQUEZ
- M. Azdine RAMDAN
- Mme Tiphaine TOKPAN

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

